

# DECLARATION DES PERFORMANCES

## Sikasil® IG-25

01	27	03	01	002	9	001000	1024
----	----	----	----	-----	---	--------	------

1. Code d'identification unique du produit type :	<b>Sikasil® IG-25</b>
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément du produit de construction, conformément à l'article 11 paragraphe 4 :	Voir emballage
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :	Mastic structural silicone bi composant pour usage dans les kits VEC de types I et III selon l'ETAG 002
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :	Sika France S.A.S. 84 rue Edouard Vaillant 93350 Le Bourget <a href="http://www.sika.fr">www.sika.fr</a>
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :	Non applicable
6. Le ou les systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances du produit de construction conformément à l'annexe V :	Système 2+
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée	Non applicable
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée	L'organisme notifié Deutsches Institut für Bautechnik DIBt a délivré l'ATE n° 05/0068 d'après l'ETAG 002. L'IFT Rosenheim, organisme notifié n° 0757, a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production



## 9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe E / npd	ETAG 002-1: 1999
Substances dangereuses	-	
Sécurité d'utilisation	ATE 05/0068 *)	
Economies d'énergie et isolation thermique	npd / $\lambda = 0.35$ W/mK	

\*) Il est attesté que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité et les performances décrites dans l'ATE 05/0068 ont été appliquées, et que le produit répond à toutes les exigences requises.

## 10. Déclaration

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

**Alfred RECHSTEINER**  
Directeur Général Sika France  
Directeur BU Industrie



Paris, le 23 juillet 2013

## Environnement, Santé et Sécurité (REACH)

Une fiche de donnée de sécurité est établie pour ce produit conformément à l'article 31 du règlement Reach Elle est disponible sur le site [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr) et sur [www.sika.fr](http://www.sika.fr)

### Mentions légales :

Les informations sur la présente déclaration des performances sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos services commerciaux sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.